

Le Havre, août 1918.

Communiqué à Monsieur van Puyvelt, correspondant du
"Nieuwe Rotterdamsche Courant" à La Haye.

Communiqué officiellement par Ministère Affaires Étrangères avons remis déjà correspondant "Nieuwe Rotterdamsche Courant". Belgique vient de perdre un de ses citoyens les plus éminents comte Greindl éteint sans souffrances à Forest-Bruxelles, le 30 juillet, âgé de 82 ans.

Doné intelligence remarquable, baron Greindl était docteur en droit international. Déjà à 20 ans dans carrière diplomatique. Vaste érudition, puissance extraordinaire de travail, conscience scrupuleuse dans accomplissement des devoirs même les moindres, lui valurent avancement rapide.

Secrétaire de légation en 1856, chargé d'affaires Berne année 1865 avec titre de conseiller de légation, Ministre résident Constantinople en 1866, puis Munich en 1868, passant ensuite à direction commerciale ministre affaires étrangères en 1872. Futenvoyé en 1873 à Madrid comme Ministre plénipotentiaire. Reconnaisant sa haute valeur, Léopold II le nomma en 1876 secrétaire général - association internationale africaine. Ministre à Mexico en 1881, à Lisbonne en 1883, représenta enfin la Belgique à Berlin de 1888 à 1912.

Decoré ordres les plus divers, reçut en 1910 le grand cordon ordre Léopold et fut créé "Comte" en 1912 au moment où après 57 années de services prit sa retraite.

Le Gouvernement Allemand s'efforce depuis les premiers mois de guerre opposer Greindl au Gouvernement Belge qu'il représenta à Berlin pendant 24 dernières années de sa carrière. Après s'être emparées en septembre 1914 d'une copie d'un rapport Greindl et en avoir extrait, autorités allemandes insinuaient que teneur de ce rapport constituait reproche adressé par le diplomate au Gouvernement Belge lequel aurait soit disant pris parti exclusivement en faveur puissances entente. En réalité, la lettre Greindl se référant à travail rédigé par un fonctionnaire supérieur intitulé: "En cas de guerre que ferons nous?" Ce travail avait été soumis à appréciation du Ministre de Belgique à Berlin. Faite de cette communication Greindl dont sympathie pour l'Allemagne antérieurement à la guerre étaient connues, démontre déjà par lui-même que jamais il n'entra dans intentions Gouvernement Belge se lier en secret à triple entente; au surplus le travail soumis au

soumis au diplomate envisageait aussi hypothèse violations territoire belge par autres puissances que Allemagne. Si son auteur avait considéré danger venant de l'est comme le plus redoutable, on ne peut aujourd'hui que rendre hommage à sa clairvoyance.

Durant l'été 1915 les Allemands publièrent encore série rapports émanant de ministres belges accrédités dans diverses grandes capitales. Parmi ces rapports un certain nombre, dus ainsi que naturel à Greindl.

Il serait absolument injuste se faire opinion des idées de cet éminent diplomate d'après les seuls rapports qu'il a convenu aux Allemands - pour besoins de leur cause - de révéler au public. Ces rapports ne constituent qu'une infime partie de la volumineuse correspondance de l'ancien ministre à Berlin et sélection faite par les Allemands procède de l'esprit le plus tendancieux. Il importe au surplus de remarquer que Greindl quitta Berlin deux ans avant le début de la guerre. Si pendant la plus grande partie de son temps mission Berlin Greindl a fait confiance à la politique de l'empire, il a aussi dénoncé comme péril menaçant la sécurité de la Belgique le changement qui lui est apparu vers la fin de son séjour dans état des esprits en Allemagne. Les lourdes manoeuvres allemandes, si elles ont peut-être réussi à troubler à certain moment quelques esprits peu informés en Belgique, sont impuissantes à porter atteinte à la réputation de patriotisme ardent qu'ont valu à Greindl plus de 50 années de labeur consacré avec dévouement inlassable au bien public.

Pas un instant au cours de sa longue carrière Greindl n'a cessé être en parfait accord avec dirigeants politiques belge dans leur volonté de se conformer avec loyauté la plus intransigeante aux obligations internationales imposées à la nation par traités 1839.

Bien que représentant un pays auquel son statut international interdisait intervention active dans conflits internationaux, Greindl possédait la connaissance la plus approfondie de la politique mondiale. Ses rapports rédigés avec précision sans égale, traitaient questions politiques et économiques les plus diverses. Souvent, consulté par le Gouvernement Belge sur des points ne concernant pas directement accomplissement de sa mission dans le pays où était accrédité, Greindl apportait à examen questions à lui soumises esprit d'une lucidité exceptionnelle ès sciences, pour ainsi dire universelle.

Greindl a sans cesse défendu dans ses rapports avec énergie et gravité singulière, nécessité pour la Belgique de développer ses moyens de défense proportionnellement à sa population et à ses ressources. Il fut de tous les diplomates belges celui qui insista le plus vivement sur dangers inhérents

à la situation géographique du pays. Il puisait dans son expérience de la politique le sentiment qu'il est sage de tenir la sainteté de traités abritée derrière solide rempart de bayonnettes. Ses rapports en avis ont exercé une influence considérable sur le vote en 1912 et 1913 par Chambres Belges de la loi renforcement de défense nationale. La correspondance Greindl contient, peut-on dire un code complet et un commentaire abondant des devoirs que les traités 1839 imposaient à la Belgique et des droits qu'ils lui conféraient. Elle s'inspire des principes de la meilleure tradition diplomatique belge telle qu'elle avait été établie par les fondateurs de l'indépendance du royaume.

Le père de Greindl, général Greindl, fut titulaire plusieurs années du portefeuille ministère de la guerre de la Belgique. Deux de ses fils colonels Maurice et Léon commandant sur front belge où combat aussi un des petits-fils du défunt engagé volontaire à 16 ans. Le troisième fils, le capitaine Paul Greindl a récemment quitté le front belge pour l'Afrique orientale allemande pour remplir poste important auprès du gouverneur du territoire occupé par les troupes belges.

Le comte Greindl avait été gravement malade durant l'hiver dernier, sa santé s'était ensuite rétablie. A plusieurs reprises, il a dit à son entourage qu'il souhaiterait revoir son Roi et ses fils. Tous ceux qui connurent Greindl s'inclinent avec respect devant la mémoire de ce grand patriote dont les yeux se fermèrent avant que son dernier rêve fut réalisé.

La mort de Greindl plonge dans le deuil la compagne de sa vie, née comtesse de Seisal, quatre filles, dont la vicomtesse de Robredo, habitant le Portugal, trois fils et de nombreux petits-enfants. - Passelecq.